

INSCRIPTIONS

À L'ÉCOLE MATERNELLE LES MYRTILLONS

Madame, Monsieur,

Votre enfant est né en 2009, il va donc entrer en petite section à la rentrée de septembre 2012. Les inscriptions se font dans un 1^{er} temps en mairie puis à l'école, c'est là que vous devrez fournir les documents listés ci-dessous :

- Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant).
- Photocopie de la page du carnet de santé où apparaît la vaccination contre le tétanos.
- Attestation de domicile (photocopie de facture, taxe d'habitation...).

Si votre enfant est né en 2010, il s'agit d'une préinscription, l'inscription n'étant validée qu'en fonction du nombre d'élèves total de l'école. Les parents qui auront sollicité l'inscription de leur enfant en toute petite section seront prévenus fin juin 2012 de la possibilité ou non d'accueil.

Les documents seront apportés à la directrice, Madame Marandet, aux dates suivantes :

Lundi 14 mai	de 16 h 45 à 18 h
Jeudi 17 mai	de 16 h 45 à 18 h
Lundi 21 mai	de 16 h 45 à 18 h
Mercredi 23 mai	de 9 h à 11 h
Jeudi 24 mai	de 16 h 45 à 18 h

Il est conseillé de prendre rendez-vous afin d'éviter toute attente inutile. En cas d'impossibilité de venir aux dates prévues, veuillez téléphoner au **03 81 89 72 77** afin de convenir d'un autre rendez-vous.

Les enfants fréquentant la halte-garderie « Boule de neige » ont coutume de venir passer une demi-journée au sein d'une classe afin de créer une passerelle facilitant ainsi l'adaptation. La directrice de la halte-garderie vous préviendra en temps voulu.

Élisabeth Marandet